



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200066462-20210602-D2021154-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/06/2021

Publication : 02/06/2021

DEPARTEMENT DE L'EURE
INTERCO NORMANDIE SUD EURE
84, Rue du Canon
27130 VERNEUIL D'AVRE ET D'ITON

N° D2021-154

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 26 mai 2021

Nombre de Conseillers

En exercice : **71**
Présents : **53**
Pouvoirs : **11**
Votants : **64** **pour : 64** **contre : 0** **abstention : 0**

L'an deux mil vingt et un, le 26 mai à 18h30, le Conseil de Communauté, légalement convoqué le 20 mai 2021, s'est réuni en séance publique dans la salle des fêtes de Breteuil, sous la présidence de M. Jean-Luc BOULOGNE

Etaient présents :

MM. AMIGON, AUFFRET, BACCARO, BAÏSSAS, BARES, Mme BAUDOUIN, M. BENSALAH, M. BODEY, Mme BONNARD, Mme BOUCHER, BOUCHERIE, BOUDEYRON, BOULOGNE, BOURLON DE ROUVRE, BRAULT, BRISSET, Mme BULARD, M. CHATEAUGIRON, Mme CHAUVIERE, M. CHERON, Mme CHOISSELET, CORMIER, M. CORNET, Mme DE TOMASI, Mmes DELHOME, DEPRESLE, M. DERYCKE, Mme DESNOS, DHEYGERS, Mme DUMOUTIER, FRANCHET, GICQUIAUD, GRUDE, GUITTON, MM. LANOS, LEBON, M. LOUVARD, Mme MOUTONNET, Mme. NOEL, M. NOEL, M. OSMOND, PETITBON, POURVU, M. PROVOST, Mme REBER, MM. REY, RIVEMALE, ROMERO, SAMON, M. SURMULET, Mme TOPART, M. VANDEWALLE, WOHLSCHLEGEL.

Excusés :

Mme BIQUET, M. BONTE (pouvoir Mme BOUCHER), M. BRUNET (pouvoir M. LEBON), Mme COMPAGNON (remplacé par M. BARES), M DE SELLE DE BEAUCHAMP (pouvoir M. BOUDEYRON), DOUBLET (pouvoir Mme DESNOS), Mme ENAUX, M. GOSSET (pouvoir Mr BODEY), Mme GOUGIS, M. GOUTTEFARDE, M. JOUSSET, M. LAINE, Mmes. LEFORT, LEPELTIER (pouvoir Mme DEPRESLE), Mme MARTIN (pouvoir Mme DESNOS), M. MORIERE (pouvoir Mme TOPART), OBADIA (pouvoir M. OSMOND), PRIVE (pouvoir M. RIVEMALE), Mme SAS (pouvoir Mme CORMIER).

Secrétaire de séance : Michel GRUDE

TRANSITION ENERGETIQUE - Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) - Déclaration d'intention

En vertu du code de l'environnement, l'organisation d'une concertation préalable par l'INSE dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) donne lieu à publication sur son site Internet d'une déclaration d'intention et dans les conditions exposées dans l'article L.121-18 dudit code.

La proposition de déclaration d'intention, annexée à la présente, expose ainsi :

- 1) Les motivations et raisons d'être du PCAET de l'INSE ;
- 2) Les plans ou programmes dont découle le PCAET ;
- 3) La liste des communes du territoire concerné par le PCAET de l'INSE ;
- 4) Un aperçu des incidences éventuelles sur l'environnement ;
- 5) Les modalités de concertation préalable du public.

Il est précisé que :

- Les points 1) 3) et 5) s'appuient sur les décisions prises par l'assemblée délibérante concernant l'engagement du PCAET de l'INSE sur l'ensemble de son périmètre (délibération n°2022-180 du 16/12/2020) ainsi que les modalités de concertation du public ci-avant décidées lors de la présente séance ;
- Le point 2) permet de comprendre la « hiérarchie des normes » dans lequel s'insère le PCAET ;
- Le point 4) rappelle le contenu du PCAET et qu'il est soumis à évaluation environnementale : il s'agit en effet d'aboutir au plan le moins dommageable pour l'environnement.

Le projet de la déclaration d'intention du PCAET de l'INSE était consultable préalablement à la présente séance.

Vu la délibération n°2022-180 du 16/12/2020 ;

Vu les modalités de concertation préalable du public ci-avant approuvées lors de la présente séance ;

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L.121-18 et R 121-25 ;

Considérant l'avis favorable de la Commission Transition énergétique du 11 mai 2021 ;

Considérant l'avis favorable du bureau en date du 19 mai 2021 ;

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- › **APPROUVE** la déclaration d'intention du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de l'INSE telle que présentée et annexée à la présente ;
- › **AUTORISE** sa publication par le Président sur le site internet de l'INSE.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Le Président,
Jean-Luc BOULOGNE

Acte rendu exécutoire après dépôt en

Préfecture le 02 JUIN 2021

